

PROJET TROP GENERALISTE... A REVOIR !!!

La **CFDT** veut sécuriser et valoriser tous les métiers d'ASCT autour d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, ainsi qu'une formation professionnelle de qualité. Or le texte découlant de l'échange du 15/06/10, et présenté le 07 juillet par la Direction Trains, est pour la CFDT beaucoup trop généraliste.

Notamment:

- ☞ La place du CBORM et sa valorisation ne sont pas suffisamment définies
- ☞ Le projet entérine les roulements dédiés comme une composante inéluctable
- ☞ L'inégalité de traitement des ASCT est manifeste (insuffisance des critères nationaux...)
- ☞ Les déclinaisons locales en ECT de ce document risquent de laisser peu de place pour être acteur de son parcours.



UN POINT POSITIF : LE TRAVAIL EN «RESERVE » ENFIN RECONNU :

Pour la première fois la valorisation de la réserve est édictée comme une reconnaissance de réelles compétences difficilement atteignables sans une solide expérience !

Cela fait 20 ans que la CFDT, qui a déjà obtenu la prime réserve ASCT, milite pour une telle reconnaissance !

INFORMATIONS

QUEL AVENIR PORTE LA DIRECTION TRAINS POUR LES ASCT ???

En abrogeant il y a quelques années les examens d'entrée aux différents métiers, dans le but de faire des économies, la Direction a supprimé la dédicace naturelle au profit du choix « d'un vivier exécution » (dont elle favorise le déroulement de carrière jusqu'à la qualif. D en s'arrangeant des critères). A contrario, la **CFDT** par son action spécifique d'Avril 2010, veut amener à compenser le manque de lisibilité de l'accès aux roulements ou aux passerelles métiers, mais aussi limiter les injustices constatées et valoriser chaque métier

Il manque des tas de réponses comme sur les agents confrontés à une résidence à un seul métier (voire à 2 roulements). Idem pour les ASCT dans les établissements multifonctionnels qui restent en marge du système de valorisation.

LA CFDT PORTEUSE D'UN REEL PROJET :

La CFDT porte un projet ambitieux pour ouvrir à chaque agent l'accès à des métiers de différents choix (activités pour les directions !). Pour cela, Il faut des règles et des critères nationaux qui soient opposables et vérifiables en ECT. Par exemple :

- Quels sont les critères de choix prépondérants pour intégrer un roulement (avec l'expérience comme critère dominant pour la CFDT). Au bout de combien d'années peut-on y accéder ?
- Y a-t-il un temps maximum (ou minimum) en EA ? En réserve ?
- L'Entreprise prévoit-elle que des agents effectuent une carrière complète en GICF Ile de France ou chez proximité ?
- Des spécificités peuvent être intégrées localement, mais quel cadrage national des déclinaisons en ECT ?
- Quelles réponses sur les problèmes liés aux reconversions d'autres métiers ou les mutations inter/résidence, inter/ECT... ?
- Comment permettre aux Temps Partiels et aux CPA d'accéder réellement à tous les chantiers ?



POUR LA CFDT, DES OUTILS INDISPENSABLES SONT A CRÉER :

Actuellement le flou volontairement entretenu persiste en ECT. Un système de suivi semestriel de la Hiérarchie envers les ASCT plus lisible et restitué doit être élaboré, mais aussi:

- Une commission emplois et compétences doit s'installer dans chaque ECT permettant à la fois un suivi régulier des processus mais aussi l'amélioration de l'anticipation des choix des ASCT.
- Généraliser et professionnaliser le tutorat. Redynamiser la fin de carrière par la relance de référentiel CBORM permettant de dérouler au-delà de D 19.
- Mise en place de dispositifs transversaux comme la validation des acquis professionnels permettant d'améliorer le déroulement au long de la carrière.
- Création d'un passeport formation pour passer d'une logique de sélection à une logique de parcours professionnels.
- Cadrer nationalement les missions et attributions des RET au travers d'une fiche de poste réaliste et limitative sur le nombre d'agents affectés.

La prochaine table ronde du 14 septembre devra amener des nouvelles réponses pour que la CFDT, déclencheuse de ce processus, continue à s'engager dans ce projet innovant.

POUR CELA IL SUFFIT QUE LA DIRECTION TRAINS PRESENTE UN PROJET PLUS AMBITIEUX

La délégation CFDT : Maurice NICAISE ECT Chambéry, Patrick SAPET ECT Lyon, Bertrand CARON ECT Nantes